Derniers jours pour bénéficier de votre réduction fiscale en 2016 !

Vous pourrez ainsi réduire votre impôt de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Si rien n’est fait, d’ici 15 ans, c’est 1 Français sur 10 qui sera touché par la maladie.

Il est urgent d'agir pour stopper l’épidémie.

Aidez-nous à stopper la course du diabète en faisant un don :

Je fais un don